

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/11/2016

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 29/11/2016, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance extraordinaire et urgente sous la présidence de Mme LE ROHELLEC Patricia. La séance commence à 17 h 30. Sont absents et excusés :

Mme DELATTE Marie-Eve (Parent d'élève), M. DUFFOUR Eric (Professeur) remplacé par M. LANNEVAL Arnaud (Professeur), Mme JULIE Nina (Représentante Province Sud), Mme PERRAUD Véronique (Parent d'élève).

Sont absents et non excusés :

Mme BAJON Jeanine (Représentant de la Mairie), Mme BELEC Corinne (Parent d'élève), M. DANTARD Amaury (Directeur Ecole M. Amiot), Mlle DEME Aure (élève 304), Mme HNAGEJE Alice (Adjointe technique), Mme IANDOLINO-SENBEL Angelique (Parent d'élève), M. LACOMBE Philippe (Professeur), Mme LORENZO Almudena (Parent d'élève), Mlle MATHIEU Angèle (élève 304), Mme MILLET Monique (Représentante de la Province Sud), Mlle MOSSER Maëlle (élève 305), M. PALAOU Chanel (Coutumier), M. SIROT Jean-Paul (Adjoint d'éducation).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 17 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :
Madame Nathalie MACCAM, représentante des parents d'élèves.

Madame la Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents à ce conseil réuni dans l'urgence. Elle précise que tous les points de l'ordre du jour (à l'exception des contrats) ont été examinés en commission permanente.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Monsieur l'adjoint-gestionnaire précise qu'il est proposé de modifier l'ordre du jour tel qu'il a été envoyé en ajoutant un point n°3 concernant les calendriers scolaires.

Le projet d'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

ACTES RELATIFS A L'ORGANISATION ET A L'ACTION EDUCATRICE

Point N° 3 - Calendriers scolaires

Madame la Présidente indique qu'il est proposé de modifier la fin du calendrier prévisionnel 2016 et le début de celui de 2017 pour tenir compte d'une part du fait que le collège n'est plus centre d'examen du DNB, ni centre de corrections et de ce fait accueille les élèves jusqu'à la date des vacances scolaires, mercredi 14 décembre 2016.

3 - 1 - Calendrier scolaire 2016

Pour information :

Les 12, 13 et 14 décembre, les élèves sont accueillis selon les modalités suivantes:

- 6e: matinées vertes les 12 et 13 au Ouen Toro jusqu'à 13h30 avec repas pour 4 divisions et accueil au collège le 14 jusqu'à 11h30, sans repas.
- 5e, 4e et 3e: accueil des élèves de 07h30 à 13h30 avec repas sauf le 14.

3 - 2 - Calendrier scolaire 2017

Pour information :

Les dates de rentrée des élèves sont modifiées comme suit:

- lundi 13 février 2017: 6e 07h30 - 12h avec restauration
6e segpa: 09h30 - 12h avec restauration
- lundi 14 février 2017: 5e 12h30 - 15h30
4e 13h30 - 15h30
3e + CAP + AIP 14h30 - 16h30

Tous les cours commencent le mardi 14 février avec restauration.

Point N° 4 - Répartition des indemnités de missions particulières (IMP).

Enoncé de la délibération :

Après consultation du conseil pédagogique et de la commission permanente, le CA arrête l'attribution des Indemnités pour missions particulières (IMP) comme suit:

- Coordination E3D: 1 - Coordination Technologie: 1
- Coordination EPS: 2 - Coordination Référent culturel: 1
- Coordination Médiation: 1 - Référents numériques: 3,5
- Référent Harcèlement: 0,5

Remarques et commentaires :

Madame la Principale précise que les bénéficiaires ne sont pas encore tous désignés et que les heures de "vaisselle" des sciences, suite à la suppression du poste d'agent de laboratoire seront rémunérées en HSA.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 503/2016.

Point N° 5 - Répartition de la dotation horaire du projet d'établissement.

Enoncé de la délibération :

Répartition de la dotation horaire du projet d'établissement suivant tableau joint.

Remarques et commentaires :

Madame la Présidente indique que cette dotation tant horaire que financière est en diminution et ne couvrira pas tous les projets.

Une rencontre entre le chef de la DIVEET et la Principale a permis d'exprimer le besoin d'HSE supplémentaires pour rémunérer les actions prioritaires en 2017. Une réponse favorable a été émise.

Sur proposition des personnels enseignants, la proposition initiale est modifiée comme suit:

- Livre mon ami, personnels responsables: Mme Mermet-Peroz et l'équipe de lettre;
- Mise en réseau des Segpa: 4e segpa.

Autres actes de fonctionnement: contrat et convention.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 504/2016.

Point N° 6 - Autorisation de signer une convention et un contrat.

Enoncé de la délibération :

Autorisation donnée à Madame la Principale de signer la convention et le contrat suivants:

- Convention relative à la participation de la NC au titre de la contribution obligatoire de fonctionnement du lycée du Mont Dore,
- Contrat de maintenance des systèmes de désenfumage avec la société MIES (Maison de l'incendie et de la sécurité).

Remarques et commentaires :

Aucune remarque particulière.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 505/2016.

Un représentant des personnels enseignants fait part d'un projet pédagogique pour 2017, à savoir la mise en place de deux classes pilotes autour d'une expérimentation sur une pédagogie innovante:

- salle de classe unique organisée différemment (îlots, groupes de travail),
- décloisonnement des EDT,
- conseil de classe revu sous des modalités différentes,
- évaluation différente.

Les parents sont rassurés sur le fait que les programmes seront intégralement assurés et que les évaluations

"officielles" seront maintenues.

III - Conclusion

Madame la Présidente remercie les membres de leur présence et leur souhaite une bonne fin d'année.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18 h 15.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

**Madame Nathalie MACCAM, représentante des
parents d'élèves.**

La Présidente

Mme LE ROHELLEC Patricia